

Prevfeu

35 rue de l'église
95170 DEUIL-LA-BARRE
Email : jacky.gerot@prevfeu.fr
Tel : 0682594101



Date de création du programme: 10 janvier 2024

DUERP - Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels

Une entreprise disposant de plus d'un salarié a l'obligation d'établir un document unique d'évaluation des risques professionnels (DUER).

Le document unique a pour vocation d'établir, lister et comptabiliser les risques des salariés dans le cadre de leurs activités. Derrière cette réglementation réside le principe de prévention des risques en entreprise.

Cette formation rédaction du document unique vous permettra de comprendre comment établir et rédiger votre document unique..

indicateurs de résultats : .

Accessibilité : .

Durée : 3.50 heures (jours).

Prix indicatif : sur devis pour une demande adaptée.

Délai d'accès : la durée entre la demande et le début de la prestation est estimée à 1 semaine selon le planning de la période.

Formation en INTRA entreprise : dans vos locaux, dates à votre convenance.

Formation en INTER entreprise : dans un centre proche de vos locaux, dates à votre convenance.

Formation en visioconférence : Utilisation d'un logiciel visioconférence.

Effectif minimum : false personnes.

Effectif maximum : false personnes.

Durée de validité : ans.

A QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

Profil du stagiaire

- Responsable sécurité
- Référent sécurité
- Ingénieurs sécurité des entreprises
- Animateurs sécurité
- Responsables environnement
- Responsables en production et maintenance

Prérequis

- Il est recommandé d'avoir une activité liée à la santé et la sécurité au travail pour suivre la formation rédaction du document unique et évaluation des risques professionnels (DUER)

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Identifier les dangers et les risques liés à l'activité de votre entreprise et son activité

PREVFEU, 35 rue de l'église - 95170 DEUIL-LA-BARRE | Mr Gérot Jacky : 06.82.59.41.01 - www.prevfeu.fr

SARL au capital de 13 435 € - Numéro de SIRET : 829 511 179 000 14 - RCS de Pontoise

Code APE 8559 A - Déclaration d'activité : 11.95.06.25.595 - Prestation de formation en exonération de TVA, article 261-4-4A du CGI

Prevfeu

35 rue de l'église

95170 DEUIL-LA-BARRE

Email : jacky.gerot@prevfeu.fr

Tel : 0682594101



- Identifier la finalité d'une revue initiale santé et sécurité au travail,
- Faire un inventaire réglementaire
- Faire une analyse des risques sécurité et santé au travail permettant de constituer le « document unique d'évaluation des risques professionnels»
- Rédiger, compléter, mettre à jour son document unique

Prevfeu

35 rue de l'église
95170 DEUIL-LA-BARRE
Email : jacky.gerot@prevfeu.fr
Tel : 0682594101



CONTENU (PROGRESSION PEDAGOGIQUE)

- Appréhender la finalité d'une revue initiale sécurité et santé au travail
 - Identifier les enjeux de la mise en place d'une démarche de management de la sécurité et de la santé au travail
 - Intégrer les exigences du cadre réglementaire (code du travail)
 - Déterminer les responsabilités de l'employeur, des managers et des employés
 - Identifier les acteurs internes et externes qui participent à la santé, la sécurité et la prévention des risques
 - Rôle du pilote et référent sécurité au travail
 - Rôle du médecin du travail
- Appréhender le processus des accidents et des maladies professionnels
 - Qu'est-ce que les assurances des AT – MP ?
 - Les procédures à respecter dans le cas d'un accident de travail
 - Qu'est-ce que le registre des accidents bénins ? A quoi sert-il ? comment l'analyser ? (Arbre des causes)
 - Définitions et statistiques sur les accidents de travail et maladies professionnelles
- Réaliser une analyse des risques, première étape du DUER
 - Acquérir les notions fondamentales en santé et sécurité : Le système de management de la sécurité et de la santé au travail
 - Savoir réaliser une analyse de risques professionnels : Famille de risque, descriptif du risque, cotation de la criticité, prévention en place, cotation du niveau de protection, niveau de risque, moyens de prévention préconisés
 - Identifier les sources de danger associées aux activités d'un site
 - Mettre en œuvre une méthode d'évaluation des risques
 - Mettre en forme l'analyse des risques = « document unique »
 - Recueillir les données et les indicateurs existants pour compléter votre analyse
- Mettre en œuvre une politique de prévention des risques professionnels et partager des outils efficaces pour lutter contre les maladies professionnelles et les accidents du travail.
 - Développer une culture santé / sécurité
 - Identifier les sources d'information réglementaire
 - Définir un plan d'action en matière de prévention
 - Identifier les points d'amélioration
 - Savoir proposer et mettre en place des actions de prévention et des actions correctives
 - Compléter le document unique

ORGANISATION

Formateur

Expérience, Méthode et Qualité

PREVFEU dispose de formateurs permanents, formateurs vacataires expérimentés, sélectionnés en fonction de leurs compétences intrinsèques et de leurs qualités pédagogiques.

Des méthodes pédagogiques éprouvées et une éthique professionnelle exigeante structurent au-delà même de la Certification de services Qualiopi du centre, un contrat d'engagement pédagogique s'appuyant sur 5 axes :

Les formateurs PREVFEU sont des professionnels de la sécurité,
Une pédagogie personnalisée,
Des exercices techniques et pratiques,
Des programmes régulièrement actualisés,
Des formations reconnues et validées.

Ces 5 axes vont au-delà des simples méthodes pédagogiques et constituent les 5 piliers que PREVFEU s'engage vis à vis de votre projet pédagogique qu'il soit individuel ou collectif.

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation.
- Documents supports de formation projetés.

Prevfeu

35 rue de l'église
95170 DEUIL-LA-BARRE
Email : jacky.gerot@prevfeu.fr
Tel : 0682594101



- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets
- Quiz en salle
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.

Dispositif de suivi de l'exécution de d'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence.
- Questions orales ou écrites (QCM).
- Mises en situation.
- Formulaires d'évaluation de la formation.

indicateurs de résultats: